



## ***Union Professionnelle du Transport et de la Logistique***

Communiqué de presse – 11 mai 2011

### **Temps de conduite et de repos : *L'UPTR plaide pour une révision totale de la réglementation***

Profitant des Etats généraux de la sécurité routière, l'UPTR a **relancé le débat** sur une **révision des sanctions relatives à la réglementation sur les temps de conduite et de repos**.

Les principes de **cette réglementation** remontent en effet déjà à 1985 et apparaissent aujourd'hui de plus en plus **inadaptés** à la réalité du trafic et de la mobilité du 21ème siècle.

Sans que cela nuise à la sécurité routière de l'ensemble des usagers de la route, les transporteurs souhaitent que l'on tienne (enfin) compte des problèmes récurrents de congestion et d'embouteillage à répétition.

La Belgique est aujourd'hui un chantier routier permanent ...

Les files et bouchons sont tous les jours plus imprévisibles. La réglementation sur les temps de conduite et de repos reste pourtant **inflexible**.

Si un camion parcourt 5 kilomètres en une heure, l'appareil de contrôle tachygraphe enregistre une heure de conduite.

Il est aujourd'hui fréquent qu'un chauffeur bloqué dans un bouchon se trouve dans la situation où il devrait légalement s'arrêter (et couper son moteur ...) pour que son tachygraphe enregistre une pause obligatoire. Bloqué dans les files, comme les autres usagers de la route, ce n'est évidemment pas possible et son tachygraphe va automatiquement enregistrer une infraction pour dépassement du temps de conduite !

Pour l'UPTR, il convient de rappeler que dans ce type de situation, il s'agit d'un cas (de plus en plus fréquent ...) de force majeure. Il n'y a aucune intention de fraude, aucun bénéfice économique (que du contraire ...), ni même une méconnaissance (coupable) de la réglementation. Il s'agit d'un concours de **circonstances imprévisibles** (travaux de réfection, accident, embouteillage, etc.).

En fait, l'UPTR ne demande qu'**un minimum de compréhension et une tolérance raisonnée** par rapport aux difficultés des transporteurs et de leurs chauffeurs dans un environnement routier toujours plus congestionné.

*Michaël Reul*  
Secrétaire général